

Année universitaire 2019-2020

MASTER PREMIÈRE ANNÉE EN ALTERNANCE

"Métiers de l'Enseignement, de
l'Éducation et de la Formation
Premier degré"
MEEF 1

INSPE de l'Académie de Créteil
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Composante de l'Université Paris-Est Créteil, en collaboration avec les UFR SESS-STAPS, Lettres,
langues et sciences humaines, Sciences et technologie

et en partenariat avec le rectorat de l'académie de Créteil et les universités Paris 8, Vincennes-
Saint Denis, Paris 13 et Paris-Est Marne-la-Vallée

Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du premier degré » (MEEF 1)

Vos interlocuteurs

Vous pouvez rencontrer à tout moment un membre de l'équipe de direction du site où vous suivez votre formation ou vous adresser au secrétariat pédagogique de ce site.

Vous pouvez demander un rendez-vous au responsable du site :

INSPÉ - sites de formation

	Bonneuil-sur-Marne (94)	Livry-Gargan (93)	Sénart (77)
Responsables des sites	Noémie Dagouret	Cédric Sébisch	Alain Henri
Contacts Téléphoniques	Accueil : 01 49 56 37 16 01 49 56 37 83	Accueil : 01 41 70 72 00 01 41 70 72 43 01 41 70 72 47	Accueil : 01 64 41 35 00 01 64 41 36 13 / 16
Contacts mails	jean-loup.poncet@u-pec.fr	veronique.gaternich@u-pec.fr marie-claude.thomazeau@u-pec.fr	secpeda.senart@u-pec.fr

Service Master MEEF 1 Responsable : Xavier Aparicio

masterpremierdegre@u-pec.fr

Scolarité

scol-espe@u-pec.fr

L'ensemble des informations quotidiennes qui vous concernent sont en ligne sur les pages Web du site où vous suivez votre formation : <http://inspe.u-pec.fr/scolarite/>

Vous avez choisi de vous inscrire en Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » premier degré de l'INSPÉ de l'Académie de Créteil, nous vous y souhaitons la bienvenue. Dans le cadre de cette première année de Master MEEF 1 en alternance, vous allez préparer le concours de professeur des écoles, mais également rentrer dans une démarche de formation, de progression et d'expérience qui va, sur les deux années de Master, vous préparer à exercer un métier, en alliant formation et stage.

L'école maternelle et l'école primaire constituent les fondations de la réussite future des élèves, telles que définies par la loi d'orientation et de refondation de l'école de la République. Votre inscription dans le cadre de ce Master est un gage de votre volonté d'apporter votre contribution à cet édifice, et vous intègre dans une formation exigeante, celle mise en œuvre par l'INSPÉ de l'Académie de Créteil.

Cette formation va vous préparer à exercer le métier de professeur des écoles, et à œuvrer pour les apprentissages de tous, à travers les disciplines de la polyvalence, mais aussi des domaines cognitif, langagier, culturel, scientifique, civique, social et physique, en prenant en considération le développement et les spécificités de chaque élève. Tout au long des deux années de Master, vous serez accompagné dans votre parcours par des professionnels d'expériences, enseignants de l'INSPÉ, formateurs de l'Éducation nationale, qui auront pour ambition commune votre réussite à tous les niveaux de la formation. Ils vous prépareront aux épreuves du concours de recrutement de professeur des écoles, et vous permettront de développer les compétences professionnelles (théoriques, pratiques et scientifiques) nécessaires à l'exercice du métier. Vous serez initié à l'analyse de situations professionnelles au sein d'une formation intégrée, comprenant à la fois des enseignements disciplinaires et didactiques, liés à l'évolution de la recherche, et des stages organisés en milieu scolaire faisant l'objet d'un accompagnement.

Ainsi, le contenu de la formation proposée en « Master MEEF 1 » s'adosse au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹. Il s'inscrit dans les normes qui régissent le diplôme national de Master, prend en compte la politique nationale en matière d'éducation, et s'appuie sur les programmes d'enseignements².

L'Académie de Créteil, plus que n'importe quelle autre peut-être, a besoin d'enseignants de talent, en raison de l'extraordinaire diversité sociale de son public scolaire, qui en est à la fois la richesse et la contrainte. Se mobiliser pour améliorer les résultats de tous les élèves y est, notamment pour les jeunes enseignants, un défi qui vaut la peine d'être relevé, car l'enjeu est l'avenir de nos enfants. À travers la diversité, la spécificité et la complémentarité des unités d'enseignement de ce master, notre ambition est de vous permettre d'exercer le métier que vous avez choisi de façon éclairée, avec sérénité, plaisir et bienveillance, dans une perpétuelle dynamique de renouvellement, de recherche et de formation, et de contribuer, à travers vous, à l'épanouissement et à la réussite des élèves.

Xavier Aparicio

Maître de Conférences

Responsable du Master MEEF 1

¹ Arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

² Bulletin Officiel spécial n°2 du 26 mars 2015 consacré aux programmes d'enseignements de l'école maternelle et Bulletin Officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 dédié aux programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège. Disponibles en ligne : www.education.gouv.fr

SOMMAIRE

PRESENTATION DU MASTER EN ALTERNANCE	5
Vadémécum du contrôle des connaissances.....	5
Objectifs	5
Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (JO du 18-07-13)	5
Programme des enseignements.....	5
Notation et compensation des EC/UE/Semestres	5
EPREL - Espace pédagogique de Ressources en Ligne (inscription obligatoire)	6
Démarche pour se connecter à EPREL :	6
Validation possible du C2i2e : Certificat Informatique et Internet de niveau 2 « Enseignant »	6
Le réseau des bibliothèques de l'INSPÉ	6
LE PORTFOLIO	8
UE1 et UE5 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques (programmes du primaire, outils numériques), polyvalence du professeur des écoles	10
UE2 et UE6 : Entrer dans la professionnalisation : contextes d'exercice du métier (tronc commun)	14
UE 3 : Maîtriser une langue vivante étrangère	15
UE 4 et UE 7 : Initiation et formation à et par la recherche - IFR (note de recherche).....	16
LISTE RECAPITULATIVE DES IFR PAR IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE	20
DESCRIPTIFS DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS "INITIATION ET FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE (IFR)"	21
N°A94A – PÉDAGOGIESACTIVES ET POLYVALENCE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22
N°A94B – PROBLÉMATIQUES ÉDUCATIVES EN EPS ET GENRE EN ÉDUCATION	24
N°A93A – ÉTHIQUE ET PRATIQUES PÉDAGOGIES.....	26
N°A93B – LITTÉRATURE À L'ÉCOLE : LANGAGE, CULTURES ET APPRENTISSAGES	28
N°A77A – DEVENIR UN PRATICIEN RÉFLEXIF.....	29
N°A77B – FAVORISER LE LANGAGE ET LES LANGUES DANS DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (PERSPECTIVES COGNITIVES ET DIDACTIQUES)	31
REFERENTIEL DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES METIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION	32
RECAPITULATION DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES - 2019 / 2020	36

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Présentation du master en alternance

Ce master est proposé de manière conjointe par les quatre universités de l'académie de Créteil (Universités de Paris-Est Créteil, de Paris 8, de Paris 13 et de Paris-Est Marne-la-Vallée) qui en ont confié la responsabilité et une grande partie de la mise en œuvre à l'INSPÉ de l'académie de Créteil, composante de l'université de Paris-Est Créteil, où les étudiants prennent leur inscription principale.

Les étudiants ont une formation alternant un temps à l'INSPÉ avec des enseignements universitaires et un temps d'exercice du métier dans les écoles (alternance de semaines groupées) accompagné de tuteurs EN expérimentés. Ils seront répartis dans des groupes implantés dans trois des différents sites départementaux de l'académie (Bonneuil-sur-Marne (94), Livry-Gargan (93), Sénart (77)). La maquette du M1 en alternance propose un aménagement la première année du master MEEF 1 en prenant en compte la période de stage à tiers temps en écoles et la formation universitaire. Les modalités de validation de l'année de formation se présenteront sous la forme d'un contrôle continu. La note plancher de 10/20 est exigée pour l'UE de la langue vivante étrangère comme stipulé dans les textes ministériels.

Vadémécum du contrôle des connaissances

La formation dispensée s'appuie sur des règles de fonctionnement précisées dans le [vadémécum du contrôle des connaissances](#).

Objectifs

Professionaliser les futurs enseignants pour qu'ils maîtrisent les différents domaines de savoirs enseignés à l'école et les diverses compétences nécessaires à l'exercice du métier dans les écoles maternelles et élémentaires : sont mis en relation les savoirs théoriques et des stages dans les écoles allant progressivement de l'observation à la responsabilité d'une classe. La formation se fonde sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation (cf. p 32) :

- connaissance des valeurs, des principes et de la réglementation qui régissent le service public d'éducation;
- connaissance des processus d'apprentissages, des élèves et de leur diversité, capacité à organiser les apprentissages des élèves et à contribuer à leur éducation ;
- capacité à coopérer au sein d'équipes et avec des partenaires ;
- maîtrise des contenus d'enseignement et aptitude à permettre leur acquisition par les élèves, dans les différents domaines de la polyvalence du professeur des écoles, et en particulier dans le domaine du parler-lire-écrire, condition de la réussite dans tous les apprentissages ;
- capacité à installer la relation pédagogique ;
- capacité à observer les élèves et à évaluer leurs progrès, les points de difficulté et en tenir compte dans la conception des situations d'apprentissage.

Préparer le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) en incluant un entraînement à ses épreuves. S'appuyer sur la recherche pour informer les pratiques professionnelles et les adapter aux évolutions à venir.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (JO du 18-07-13) NOR / MENE 1315928A ; Arrêté du 1-7-2013 – J.O. du 18-17-2013 ; MEN – DGESCO A3-3 (cf. p.32).

Programme des enseignements

Premier semestre (M1)

UE1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques (programmes du primaire, outils numériques), polyvalence du professeur des écoles - 80 h > 12 ECTS

UE2 : Entrer dans la professionnalisation : contextes d'exercice du métier (tronc commun) - 45 h > 10 ECTS

UE3 : Maîtriser une langue vivante étrangère - 20 h > 3 ECTS

UE4 : Initiation et formation à et par la recherche (IFR) - 25 h > 5 ECTS (dont 2 heures bibliothèques)

Deuxième semestre (M1)

UE5 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques (programmes du primaire, outils numériques), polyvalence du professeur des écoles - 92 h > 20 ECTS

UE6 : Entrer dans la professionnalisation : contextes d'exercice du métier (tronc commun) - 30 h > 3 ECTS

UE7 : Initiation et formation à et par la recherche (IFR) (note de recherche) - 25 h > 7 ECTS

Tuilage stage : 30h

Notation et compensation des EC/UE/Semestres

se référer au [vadémécum du contrôle des connaissances](#) cité ci-dessus.

EPREL - Espace pédagogique de Ressources en Ligne (inscription obligatoire)

Une plateforme de cours en ligne « EPREL » est mise à disposition des étudiants par l'UPEC. Elle permet aux étudiants d'y retrouver toutes les ressources déposées par les enseignants :

- suivi de cours en ligne ;
- téléchargement d'un cours, d'exercices, de contenus et de liens web... ;
- réalisation d'exercices en ligne ;
- travaux ;
- visualisation du calendrier des travaux ;
- messagerie ;
- forum de discussion.

Démarche pour se connecter à EPREL :

Etre obligatoirement inscrit administrativement et être détenteur :

- de son numéro d'étudiant
- d'une adresse mail étudiant UPEC

et de procéder à la validation du compte EPREL sur <http://eprel.fr> avec vos identifiants et mots de passe de votre messagerie UPEC.

De plus amples informations sont consultables dans le [guide l'étudiant 2019/20](#).

Vous devenez professionnel : l'utilisation de votre adresse mail universitaire comme compte de messagerie est OBLIGATOIRE.

Validation possible du C2i2e : Certificat Informatique et Internet de niveau 2 « Enseignant »

La validation du C2i2e n'est pas obligatoire. Cependant, nous encourageons fortement sa validation afin de vous permettre d'obtenir une attestation spécifique et reconnue.

Le Certificat Informatique et Internet de niveau 2 « enseignant » atteste des compétences professionnelles dans l'usage des technologies numériques, communes et nécessaires à tous les enseignants et formateurs pour l'exercice de leur métier dans ses dimensions pédagogique, éducative et citoyenne.

Correspondant C2i2e

Jean Luc Passin : c2i2e@u-pec.fr

Des correspondant.es sont présents dans chaque site de formation.

lien web site de l'INSPÉ : <http://inspe.u-pec.fr/formation/preparer-le-c2i2e/>

Le réseau des bibliothèques de l'INSPÉ

Réparti sur les 5 sites d'enseignement, le réseau des bibliothèques de l'INSPÉ est intégré au Service Commun de la Documentation de l'UPEC.

Pour vos recherches documentaires et pour vos emprunts (votre carte d'étudiant suffit), vous pouvez contacter les bibliothèques suivantes :

- **Bibliothèque de Bonneuil sur Marne**
01 49 56 38 17
bib-bonneuil@u-pec.fr
9h-18h du lundi au vendredi / ouvertures certains samedi
- **Bibliothèque de Livry-Gargan**
01 41 70 72 72
bib-livry@u-pec.fr
9h-18h du lundi au vendredi / ouvertures certains samedi
- **Bibliothèque de Torcy**
01 60 05 93 48
bib-torcy@u-pec.fr
9h-18h30 du lundi au vendredi / ouvertures certains samedi
- **Bibliothèque de Sénart**
01 64 13 15 82
bib-senart@u-pec.fr
8h30-18h du lundi au vendredi
- **Bibliothèque de Saint-Denis**
Place du 8 mai 1945
93203 Saint Denis cedex
01.49.71.87.06
bib-st-denis@u-pec.fr
9h-18h du lundi au vendredi

Services offerts

- Emprunt possible dès la rentrée avec la carte d'étudiant dans toutes les bibliothèques de l'UPEC.
- 15 documents pour 28 jours
- Plus de 100000 documents et de nombreuses ressources en ligne : <http://bibliothèque.u-pec.fr>
- Rendez-vous bibliographiques ou formations à la demande
- Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/UPECBibliothèquesINSPE>
- Portail Athéna : http://athena.u-pec.fr/primo_library/libweb/action/search.do?vid=upec

Le portfolio

Au cours des deux années de master, l'étudiant constitue un **portfolio**.

Ce portfolio doit permettre à l'étudiant de jalonner les étapes de sa formation et de constituer une mémoire de son parcours.

Les atouts du portfolio comme outil de formation et d'évaluation de la formation sont aujourd'hui bien connus. Il **invite** la personne en formation :

- à **rassembler** ses travaux et différentes traces de sa pratique, sur des supports variés (textes, séquences filmées, références...) et sous des formes adaptées aux différents aspects du travail (fiches de préparation, comptes rendus et analyses de moments de classe, descriptions du contexte, projets d'établissement ou concernant des élèves particuliers, portraits ou monographies d'élèves, journal professionnel, présentation d'un problème rencontré, entretien avec un formateur, messages postés sur un blog, fiches de lecture, grille d'observation...),
- à **sélectionner** certains de ces éléments,
- à **les organiser**,
- à **les mettre en perspective**,
- à **les synthétiser et à les commenter**.

L'élaboration écrite favorise la prise de distance, la mise en relation d'éléments épars et la production d'un sens en relation avec les contenus d'enseignements. L'appui sur des réalisations en situation professionnelle permet aussi une évaluation « authentique », c'est-à-dire reliée aux situations du « monde réel », directement en prise sur les manifestations des compétences que vise la formation.

Le portfolio sera constitué sous forme numérique. Il pourra être complété par des documents autres (travaux d'élèves, modèles, supports pédagogiques...).

Ce portfolio sera exploité notamment dans le cadre des unités d'enseignements "initiation et formation à et par la recherche" - IFR (note de recherche, mémoire).

Le portfolio permet à l'étudiant de développer :

- la capacité à recueillir des données et à identifier des éléments pertinents pour l'analyse ;
- la capacité à formuler un problème professionnel ;
- la capacité à proposer des prolongements susceptibles de prendre en charge les difficultés rencontrées.

MAQUETTE M1 ALTERNANCE

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

UE1 et UE5 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques (programmes du primaire, outils numériques), polyvalence du professeur des écoles

Note plancher : 7/20

Volume horaire global : 55 h – ECTS : 12

EC1.1	Maîtriser les savoirs en français - note plancher 7/20	30 h	6 ECTS
EC5.1	Maîtriser les savoirs en français - note plancher 7/20	25 h	6 ECTS

Objectifs

Maîtriser les connaissances disciplinaires et didactiques permettant l'enseignement du français à l'école. L'appropriation des notions grammaticales de base relève en partie du travail personnel qui incombe aux étudiants, de même que le renforcement des compétences en lecture des textes littéraires et documentaires (type concours).

Contenus

Pour articuler savoirs disciplinaires et didactiques, les séances s'appuieront sur des supports (pédagogiques, didactiques etc.) autour de chaque question traitée, et seront complétées par des apports théoriques et méthodologiques comme le fonctionnement de la langue et du langage, l'oral à l'école, l'entrée dans l'écrit, la lecture et la culture de l'écrit...

Compétences P1 et P2 du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Évaluations	Session 1 (contrôle continu)	Session 2
Semestre 1 EC1.1	Travaux individuels ou en groupe : - travaux sur les savoirs disciplinaires - une fiche de préparation argumentée extraite du portfolio avec les quelques éléments d'analyse réflexive. Un écrit individuel type concours en temps limité.	Contrôle terminal écrit 100%
Semestre 2 EC5.1	Travaux individuels ou en groupe : - travaux sur les savoirs disciplinaires - une fiche de préparation argumentée extraite du portfolio avec les quelques éléments d'analyse réflexive. Un écrit individuel type concours en temps limité.	Contrôle terminal écrit 100%

Note plancher : 7/20			
Volume horaire global : 55 h – ECTS : 12			
EC1.2	Maitriser les savoirs en mathématiques - note plancher 7/20	30 h	6 ECTS
EC5.2	Maitriser les savoirs en mathématiques - note plancher 7/20	25 h	6 ECTS

Objectifs

Les enseignements articulent des savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et participent à la réussite au concours de professeur des écoles.

Les contenus disciplinaires

Ils aborderont les grands thèmes des différents domaines mathématiques comme la numération décimale, les grandeurs et mesures, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie élémentaire du plan – Théorèmes de Pythagore et Thalès, les probabilités et statistiques...

Contenus didactiques

Des outils de la didactique des mathématiques seront explicités afin d'amener les étudiants à pouvoir :

- définir un objectif d'apprentissage ;
- vérifier la cohérence de la tâche par rapport un objectif d'apprentissage défini ;
- reconnaître les variables didactiques d'une situation ;
- identifier les différentes phases du déroulement d'une situation et leur rôle ;
- identifier les procédures des élèves ;
- identifier et analyser les erreurs des élèves en lien avec la différenciation.

Compétences P1 et P2 du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Évaluations	Session 1 (contrôle continu)	Session 2
Semestre 1 EC1.2	Travaux individuels ou en groupe : - travaux sur les savoirs disciplinaires - une fiche de préparation argumentée extraite du portfolio avec les quelques éléments d'analyse réflexive. Un écrit individuel type concours en temps limité.	Contrôle terminal écrit 100%
Semestre 2 EC5.2	Travaux individuels ou en groupe : - travaux sur les savoirs disciplinaires - une fiche de préparation argumentée extraite du portfolio avec les quelques éléments d'analyse réflexive. Un écrit individuel type concours en temps limité.	Contrôle terminal écrit 100%

Acquérir une culture numérique et la partager avec les élèves en lien avec les EC1.1 et EC1.2

Objectifs

- se positionner de manière éthique et responsable dans la perspective de conduire un enseignement avec les TICE ;
- connaître les outils numériques utilisables dans le cadre d'un usage éducatif ou d'enseignement ;
- utiliser les outils numériques pour la conception des situations d'apprentissage et sa formation professionnelle ;
- identifier des situations pédagogiques qui mettent en œuvre des apprentissages à l'aide des outils numériques.

La compétence professionnelle principale visée est « d'intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ».

Note plancher : 7/20			
Volume horaire global : 50 h – ECTS : 5			
EC1.3	Polyvalences et enseignements disciplinaires liés au stage dont EPS	20 h	0 ECTS
EC5.3	Polyvalences et enseignements disciplinaires liés au stage dont EPS	30 h	5 ECTS

Dont :

1) Maîtrise des savoirs en éducation physique et sportive

Objectifs

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des enseignements en EPS

Contenus

- méthodologie et préparation à l'épreuve orale d'EPS au CRPE (exposé + entretien) ;
- mise en œuvre des compétences du socle commun en EPS notamment en lien avec l'éducation à la santé, le développement de l'enfant et la complémentarité des autres disciplines ;
- construction de programmations, de séquences, de séances, de situations d'apprentissage dans les différentes APSA « au programme CRPE de l'Académie de Créteil » en lien avec les textes officiels et le niveau des élèves ;
- didactique, pédagogie et technologie des activités physiques, sportives et artistiques les plus couramment enseignées à l'école élémentaire ainsi que des domaines des activités physiques et des expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

Compétences P1, P3, P4 et P5 du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

2) Renforcement parmi les autres disciplines de la polyvalence (histoire/géographie, sciences et technologie, éducation musicale ou arts plastiques)

Les enseignements seront centrés sur quelques thèmes du programme pour chaque discipline, à titre de sensibilisation et d'exemples.

Objectif

- Appréhender les savoirs scientifiques fondamentaux d'autres disciplines pour en comprendre les enjeux
- Repérer les spécificités de l'enseignement de ces disciplines pour concevoir des situations d'apprentissages dans les trois cycles.

Compétences P1 et P2 du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Évaluations	Session 1 (contrôle continu)	Session 2
Semestre 1 EC1.3	Évalué au semestre 2 en EC 5.3	
Semestre 2 EC5.3	Contrôle continu : 2 travaux (écrits) - Une fiche de préparation de séance dans une discipline autre que celle retenue par l'étudiant pour le dossier à présenter au concours. Mise en relation de l'analyse avec le contenu théorique (1 note) ; - Un sujet type concours en EPS traité à l'écrit en individuel ou en groupe (1 note).	Reprise des travaux de la session 1

Note plancher : 7/20			
Volume horaire global : 12 h – ECTS : 3			
EC5.4	Renforcement dans une discipline ou un champ disciplinaire au choix de l'étudiant (sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts plastiques, éducation musicale et enseignement moral et civique, LVE)	12 h	3 ECTS

Avec les groupes M1 classiques

Cet EC est lié au choix d'une discipline par l'étudiant pour la première épreuve d'admission du CRPE.

Objectifs

Cet enseignement vient notamment en appui de la réalisation d'un dossier en vue de l'oral du concours, où s'articulent les enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques d'une séquence d'enseignement. Réfléchir sur les enjeux des programmes en vigueur à l'école primaire (maternelle et élémentaire). Mobiliser le champ de la recherche universitaire pour enseigner la discipline concernée. Définir des choix didactiques et pédagogiques en relation avec la pratique professionnelle.

Contenus

Analyse des instructions officielles.
Réflexion sur l'enseignement de ces disciplines à l'école primaire.
Bibliographies commentées et interrogées.
Aide personnalisée autour d'une séquence d'enseignement en lien avec les ateliers de pratiques professionnelles.
Aide personnalisée à la recherche des savoirs universitaires nécessaires à l'élaboration de cet enseignement.
Aide personnalisée à la rédaction du dossier de 10 pages pour le concours. Aide à la préparation de l'oral dans le cadre d'oraux blancs.

Évaluations	Session 1 (contrôle continu)	Session 2
Semestre 2 EC5.4	Contrôle continu : 2 travaux (70 % écrit + 30 % oral) - repérer les enjeux pédagogiques, didactiques et scientifiques de la question choisie pour réaliser le dossier ; - articuler les enjeux pédagogiques, didactiques et scientifiques dans le dossier.	Reprise des travaux de la session 1

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences

En matière de lien avec les autres UE : principalement UE1 et 5

En matière de compétence, principalement :

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les spécificités didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service d'objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

UE2 et UE6 : Entrer dans la professionnalisation : contextes d'exercice du métier (tronc commun)

Note plancher : 7/20

Volume horaire global : 75 h – ECTS : 13

UE2	Entrer dans la professionnalisation : contextes d'exercice du métier (tronc commun)	45 h	10 ECTS
UE6	Entrer dans la professionnalisation : contextes d'exercice du métier (tronc commun)	30 h	3 ECTS

Objectifs

Analyser des situations professionnelles en problématisant les différentes dimensions.

Contenus :

S'inscrire dans un service public d'éducation :

- construire une éthique professionnelle ;
- sensibiliser aux nouvelles problématiques éducatives ;
- identifier les processus d'apprentissage.

Mises en situation professionnelle et didactique :

Concevoir des situations d'apprentissage et mettre en œuvre ces situations d'apprentissage
(ex : progression/programmation)

Évaluations	Session 1 (contrôle continu)	Session 2
Semestre 1 UE 2	Analyse d'une situation scolaire, à deux états différents, en binôme.	Reprise des travaux de la session 1
Semestre 2 UE 6	Analyse d'une situation scolaire, à deux états différents, en binôme.	Reprise des travaux de la session 1

UE 3 : Maîtriser une langue vivante étrangère

Note non compensable : 10/20

Volume horaire global : 20 h – ECTS : 3

UE3	Maîtriser une langue vivante étrangère	20 h	3 ECTS
-----	--	------	--------

Objectifs

- améliorer les compétences générales dans la langue cible (niveau à valider en référence au niveau B2 du Cadre européen commun pour les langues – CECRL) ;
- encourager les étudiants à devenir plus autonomes dans leur démarche d'apprentissage ;
- développer le sentiment d'efficacité des étudiants pour qu'ils apprennent et pratiquent la langue avec plus de confiance en eux-mêmes ;
- comprendre les enjeux de l'enseignement/apprentissage des langues vivantes à l'école ;
- définir les objectifs, la mise en œuvre et l'évaluation d'un cours de langue à partir des programmes.

Contenus

Les contenus sont d'ordre linguistique, culturel et méthodologique :

- découverte et mise en œuvre systématique de stratégies d'apprentissage pour les langues ;
- révision et consolidation des notions fondamentales dans les quatre domaines : grammaire, phonologie (sons, rythme, intonation, fluidité...), lexique et culture en lien avec l'enseignement de la langue à l'école primaire ;
- les textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes ;
- le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), l'approche actionnelle ;
- les représentations sur l'enseignement-apprentissage d'une langue vivante ;
- pratique orale : ateliers de conversation, exposés, débats, jeux de rôles...

Évaluations	Session 1 (contrôle continu)	Session 2
Semestre 1 UE 3	Contrôle continu écrit (50 %) et oral (50 %).	Épreuve écrite
RAPPEL : note non compensable 10/20		

Compétences P3, C4 et C8 du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

UE 4 et UE 7 : Initiation et formation à et par la recherche - IFR (note de recherche)

Rôle de l'Unité d'Enseignement d'Initiation et formation à et par la recherche (IFR) dans la formation des futurs professeurs des écoles

Le Haut Conseil de l'Éducation, dans ses recommandations pour la formation des enseignants, préconise un rapprochement entre recherche et formation, qu'il s'agisse de recherches disciplinaires ou de recherche en éducation, qui concourent à l'efficacité des pratiques didactiques et pédagogiques et à la réussite des élèves.

Les enjeux d'une initiation à et par la recherche sont multiples et complémentaires à ceux de la formation dispensée dans les autres UE du Master. Il s'agit d'entamer un travail qui permettra au futur enseignant de s'inscrire dans une dynamique de développement professionnel. En effet :

→ enseigner, c'est savoir préparer sa classe en définissant des objectifs, en sélectionnant les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être à faire acquérir par les élèves, en scénarisant les conditions de leur acquisition. Cela nécessite aussi de savoir faire face aux imprévus de la situation d'enseignement et de la relation pédagogique. Cela demande enfin d'être capable d'analyser le déroulement de la classe, ce que chaque élève en a tiré et pourquoi. Cette compétence à analyser se développe notamment à travers les observations et les cadres conceptuels d'interprétation permis par les démarches de recherche en éducation ;

→ un enseignant a, au long de sa carrière, à se tenir informé des résultats de la recherche afin de « se former et d'innover ». S'initier à la recherche en produisant un travail personnel de recherche (une note de recherche, puis un mémoire), rend mieux capable de lire des travaux de recherche, de s'en approprier les résultats, de les mettre en relation avec les connaissances déjà disponibles et de développer une attitude réflexive ;

→ le passage par l'écriture d'un mémoire est une manière active et efficace d'apprendre. Il permet à l'étudiant d'assimiler des connaissances dans le domaine choisi en les transférant dans la résolution du problème auquel il s'attache dans le mémoire qu'il élabore ;

Ainsi, l'existence d'UE d'approfondissement et de recherche (une par semestre) dans ce master répond à trois intentions :

- permettre aux étudiants d'approfondir un domaine de leur choix utile à l'exercice du métier de professeur des écoles ;
- procéder à cet approfondissement par le biais d'une initiation à et par la recherche dans le domaine : ses principaux cadres théoriques, ses méthodes, les outils qu'elle fournit pour comprendre la classe, les savoirs à enseigner, les élèves, l'école et ses contextes contemporains et historiques ;
- favoriser l'analyse d'objets professionnels (discours scolaire, pratiques enseignantes, séquences d'apprentissages, outils etc.), à partir d'un ancrage théorique.

Note plancher : 7/20			
Volume horaire global : 25 h – ECTS : 5			
UE4	Initiation et formation à et par la recherche	25 h	5 ECTS

Objectifs

- approfondir ses connaissances dans le domaine. Familiariser les étudiants avec les contenus théoriques de l'IFR et avec les questions en rapport avec le métier ;
- s'initier à la recherche et au genre mémoire de master MEEF 1 ;
- intégrer ces apprentissages dans une progression et une programmation sur une période de l'année dans un domaine et/ou discipline au choix (savoir passer des compétences, aux objectifs et à la description d'activités).
- s'initier à la méthodologie de la recherche (2h bibliothèque). Les professionnels de la bibliothèque contribuent à la formation documentaire des étudiants pour chaque groupe.

Contenus

Contenus théoriques et empiriques.

Évaluations	Session 1 (contrôle continu)	Session 2
Semestre 1 UE 4	État intermédiaire de la note de recherche intégrant les travaux liés aux enseignements dans l'UE.	Reprise des travaux de la session 1

Note plancher : 7/20			
Volume horaire global : 25 h – ECTS : 7			
UE7	Approfondir les savoirs scolaires et disciplinaires par la recherche (note de recherche)	25 h	7 ECTS

Objectifs

- approfondir ses connaissances dans le domaine. Familiariser les étudiants avec les contenus théoriques de l'IFR et avec les questions en rapport avec le métier ;
- poursuivre l'initiation à et par la recherche et au genre mémoire de master MEEF 1, produire une note de recherche.

Contenus

Contenus théoriques et empiriques.

Évaluations contrôle continu écrit	Session 1	Session 2
Semestre 2 UE 7	Note de recherche, rendant compte de lectures théoriques, problématisation de la question de départ, premières réflexions méthodologiques intégrant les travaux liés aux enseignements dans l'UE.	Reprise des travaux de la session 1

MAQUETTE M1 ALTERNANCE

UNITÉ DES ENSEIGNEMENTS "INITIATION ET DE FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE (IFR)

RÔLE ET DESCRIPTIFS DES IFR

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

Liste récapitulative des IFR par implantation géographique

Seine-et-Marne (77)

Site INSPÉ de Sénart

A77a Devenir un praticien réflexif

A77b Comprendre le fonctionnement cognitif et langagier de l'enfant

Seine-Saint-Denis (93)

Site INSPÉ de Livry-Gargan

A93a Éthique et pédagogie : pédagogies innovantes et alternatives

A93b Élèves et apprentissages

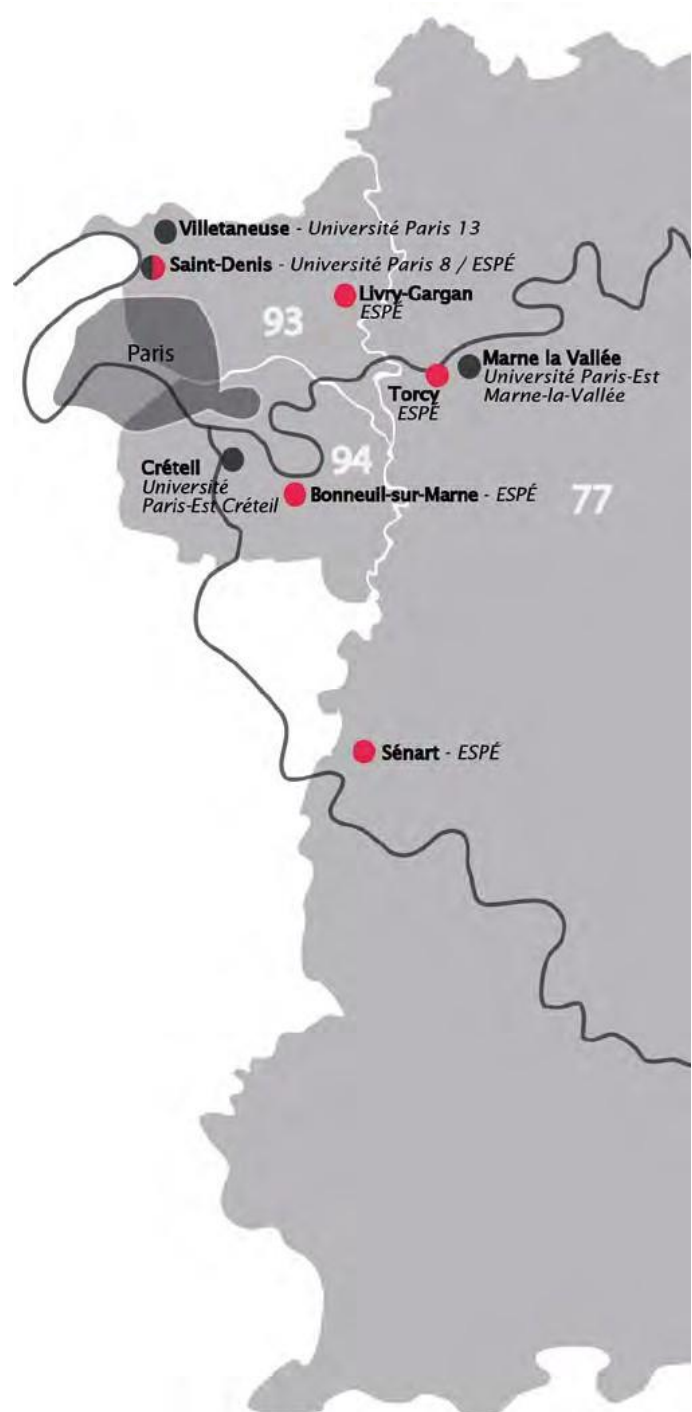
A93c Littérature à l'école : Langage, cultures et apprentissages

Val-de-Marne (94)

Site INSPÉ de Bonneuil-sur-Marne

A94a Pédagogies actives et polyvalence dans l'enseignement primaire

A94b Problématiques éducations en EPS et genre en éducation



Descriptifs des Unités d'Enseignements "Initiation et Formation à et par la Recherche (IFR)"

N°A94A – PÉDAGOGIES ACTIVES ET POLYVALENCE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Implantation :	INSPÉ - Site de Bonneuil-sur-Marne (94) Rue Jean Macé - 94380 Bonneuil-sur-Marne
Responsable(s) pédagogique(s) :	Delphine Callen
Contact(s) :	delphine.callen@u-pec.fr
Objectifs et contenus :	L'UE d'Initiation et Formation à la Recherche (IFR) proposée vise à permettre aux étudiantes et étudiants de développer leur expertise professionnelle en mettant en œuvre une démarche de recherche autour des grandes questions soulevées par les penseurs et les praticiens défenseurs de méthodes d'éducation active : éducation nouvelle, pédagogie de projet, pédagogies alternatives et/ou critiques. Concernant les pédagogies actives : - Les étudiants seront amenés à développer leurs connaissances des grands penseurs et courants de l'éducation dite « nouvelle » ainsi que des expériences menées dans divers contextes institutionnels, et seront invités à réfléchir à la diversité des méthodes pédagogiques mobilisables dans le premier degré dans le cadre de l'école publique contemporaine. - Une réflexion critique sur ces mouvements sera mise en œuvre, renouvelée par une bibliographie récente liée à un intérêt croissant pour ces thématiques dans le domaine de la recherche en éducation. - On analysera le rôle des méthodes actives pour la prise en considération de la diversité des élèves et de leurs rapports aux apprentissages. - L'accent sera mis sur l'ouverture de l'école à son environnement proche. Dans le domaine de la polyvalence, les étudiants seront amenés à travailler particulièrement : → En Education Physique et Sportive, en Histoire, en Géographie et en Français / maîtrise de la langue et littérature - les processus didactiques liés aux apprentissages dans ces quatre grands domaines ; - les questions liées à la transversalité des apprentissages et les méthodes proposées pour mettre en œuvre cette transversalité - les processus d'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers Une attention particulière sera portée aux compétences méthodologiques développées progressivement par les étudiants dans le cadre de cette IFR (recherche documentaire et bibliographique, lecture et rédaction d'un écrit de recherche, méthodes de recueil de données : questionnaires, entretiens, analyse des résultats ...). Les participants seront amenés à observer, expérimenter et éventuellement à concevoir des activités et projets interdisciplinaires s'inspirant de ces méthodes. <i>Dans le cadre de cette IFR, la note de recherche se compose de 4 évaluations écrites réalisées durant l'année universitaire. Ces 4 écrits courts (au total, une trentaine de pages) impliquent la mise en œuvre de protocoles méthodologiques différents en lien avec les apports de connaissances de l'IFR et la lecture d'articles de recherche (questionnaire, entretien, observation, analyse d'album ou d'extrait de manuel).</i>
Prérequis :	Aucun, hormis l'intérêt pour les questions éducatives et la curiosité pour la diversité des méthodes pédagogiques qui peuvent être mises en œuvre dans le cadre du métier d'enseignant.
Informations complémentaires :	
Horaires de l'IFR :	Séances de 3h30 ou 4h mardi ou jeudi après-midi

MASTER 1 - SEMESTRE 1

UE 4 (25h – 5 ECTS)	Les séances sont consacrées à des apports de connaissances dans les thématiques concernant l'IFR et s'articulent avec des apports méthodologiques liés à la recherche. Elles visent à aider les étudiantes et les étudiants à entrer dans la spécificité des thèmes, à construire leurs enjeux dans l'espace scolaire ou à consolider des connaissances antérieures en lien avec la professionnalité enseignante.
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu : L'IFR donne lieu à la réalisation d'une note de recherche (NR) d'une trentaine de pages durant l'année de M1. On peut traduire cette longueur en 60 000 signes (espaces compris) environ (soit 30 pages de 2 000 signes, si on utilise la police Times New Roman, 12, Interligne 1,5, marges de 3 cm). Cette note de recherche se compose des 4 évaluations différentes réalisées dans l'IFR durant l'année universitaire (semestre 1 et 2). Semestre 1 : Le cadrage des évaluations du Master demande la réalisation d'« un écrit à rendre et/ou d'une épreuve sur table », ainsi que le rendu d'« un état intermédiaire de la note de recherche ». Dans l'IFR A94A, ces 2 évaluations prennent la forme de 2 écrits courts impliquant la mise en œuvre de protocoles méthodologiques différents en lien avec les apports de connaissances de l'IFR.
Session 2	Le cadrage des évaluations du Master demande la réalisation d'une « épreuve sur table » impliquant : - une analyse d'articles ou autres, - et à partir d'un objet d'étude (précis et bien ciblé) présenté dans la note de recherche finalisée, l'enrichissement de la réflexion engagée au cours du travail mené sur l'ensemble de l'année (écrit de 1 à 2 pages) ». Dans l'IFR A94A, ces 2 écrits prennent la forme d'une reprise des travaux antérieurs de la session 1 et d'une épreuve écrite.

MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE 7 (25h – 7 ECTS)	Les séances sont consacrées à des apports de connaissances dans les thématiques concernant l'IFR et s'articulent avec des apports méthodologiques liés à la recherche. Elles visent à aider l'étudiant à entrer dans la spécificité des thèmes, à construire leurs enjeux dans l'espace scolaire ou à consolider des connaissances antérieures en lien avec la professionnalité enseignante.
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Le cadrage des évaluations du Master demande la réalisation d'« un écrit à rendre et/ ou d'une épreuve sur table », ainsi que le rendu d'une note de recherche. Dans l'IFR A94A, ces 2 évaluations prennent la forme de 2 écrits courts impliquant la mise en œuvre de protocoles méthodologiques différents en lien avec les apports de connaissances de l'IFR. Ces deux évaluations complètent la Note de Recherche qui, pour mémoire, se compose des 2 évaluations rendues au semestre 1 et des 2 évaluations rendues au semestre 2.
Session 2	Le cadrage des évaluations du Master demande la réalisation d'une « épreuve sur table » impliquant : - une analyse d'articles ou autres - et une version améliorée de la note de recherche ». Dans l'IFR A94A, ces 2 écrits prennent la forme d'une reprise des travaux antérieurs de la session 1 et d'une épreuve écrite.

N°A94B – PROBLÉMATIQUES ÉDUCATIVES EN EPS ET GENRE EN ÉDUCATION

Implantation :	INSPÉ - Site de Bonneuil-sur-Marne (94) Rue Jean Macé - 94380 Bonneuil-sur-Marne
Responsable(s) pédagogique(s) :	Gaël Pasquier
Contact(s) :	gael.pasquier@u-pec.fr
Objectifs et contenus :	L'unité d'enseignement d'Initiation et de Formation à et par la recherche (IFR) proposée vise à permettre aux étudiantes et aux étudiants d'approfondir des thèmes liés aux questions d'éducation dans le premier degré à partir de deux entrées spécifiques : l'Éducation Physique et Sportive (EPS) et le genre. Ces domaines seront envisagés de manière croisée et indépendante dans le but de développer une expertise professionnelle grâce à une démarche de recherche. Les approfondissements proposés porteront sur : → en Education Physique et Sportive : - les processus didactiques liés aux apprentissages en EPS ; - les questions liées à la transversalité des apprentissages en EPS en lien avec la polyvalence des professeuses et des professeurs des écoles ; - les processus d'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers (handicap) ; → sur les questions de genre en éducation : - la gestion de la mixité scolaire, la socialisation différenciée selon le sexe hors de l'école et à l'école, la construction des inégalités liées aux sexes, à l'orientation sexuelle et à l'identité sexuée ; la lutte contre les discriminations sexuées, homophobes, transphobes et contre les discriminations dont sont victimes les personnes intersexes, au sein de l'école et par les pratiques enseignantes ; - l'approche genrée des disciplines scolaires (français, histoire, sciences, EPS...) et de certains domaines d'éducation (éducation à la sexualité, à l'image et aux médias, enseignement moral et civique...) ; identification et lutte contre les inégalités et les stéréotypes dans les savoirs scolaires, les médias scolaires ou non scolaires (manuels, albums, films...) - l'approche intersectionnelle de la (re)production par l'école et les pratiques enseignantes des inégalités liées au sexe, à la classe sociale, aux processus d'ethnisation et de racisation ; Ces thématiques trouvent leur cohésion dans leur contribution à l'exercice de la polyvalence des professeuses et des professeurs des écoles (programmes, socle commun, convention interministérielle...) À la fin de l'année de M1, les étudiantes et les étudiants pourront émettre des vœux pour s'inscrire dans une IFR parmi l'ensemble des IFR proposées en M2 afin de réaliser leur mémoire (indépendamment des thématiques étudiées en M1).
Prérequis :	L'intérêt pour les thématiques, les débats auxquelles elles sont associées, les questions enseignantes et sociales vives qu'elles portent.
Informations complémentaires :	
Horaires de l'IFR :	Lundi matin

MASTER 1 - SEMESTRE 1

UE 4 (25h – 5 ECTS)	Les séances sont consacrées à des apports de connaissances dans les thématiques concernant l'IFR et s'articulent avec des apports méthodologiques liés à la recherche. Elles visent à aider les étudiantes et les étudiants à entrer dans la spécificité des thèmes, à construire leurs enjeux dans l'espace scolaire ou à consolider des connaissances antérieures en lien avec la professionnalité enseignante.
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu : L'IFR donne lieu à la réalisation d'une note de recherche (NR) d'une trentaine de pages durant l'année de M1. On peut traduire cette longueur en 60 000 signes (espaces compris) environ (soit 30 pages de 2 000 signes, si on utilise la police Times New Roman, 12, Interligne 1,5, marges de 3 cm). Cette note de recherche se compose des 4 évaluations différentes réalisées dans l'IFR durant l'année universitaire (semestre 1 et 2). Semestre 1 : Le cadrage des évaluations du Master demande la réalisation d' « un écrit à rendre et/ou d'une épreuve sur table », ainsi que le rendu d' « un état intermédiaire de la note de recherche ».

	Dans l'IFR A94B, ces 2 évaluations prennent la forme de 2 écrits courts impliquant la mise en œuvre de protocoles méthodologiques différents en lien avec les apports de connaissances de l'IFR.
Session 2	Le cadrage des évaluations du Master demande la réalisation d'une « épreuve sur table » impliquant : - une analyse d'articles ou autres, - et à partir d'un objet d'étude (précis et bien ciblé) présenté dans la note de recherche finalisée, l'enrichissement de la réflexion engagée au cours du travail mené sur l'ensemble de l'année (écrit de 1 à 2 pages) ». Dans l'IFR A94B, ces 2 écrits prennent la forme d'une reprise des travaux antérieurs de la session 1 et d'une épreuve écrite.

MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE 7 (25h – 7 ECTS)	Les séances sont consacrées à des apports de connaissances dans les thématiques concernant l'IFR et s'articulent avec des apports méthodologiques liés à la recherche. Elles visent à aider l'étudiant à entrer dans la spécificité des thèmes, à construire leurs enjeux dans l'espace scolaire ou à consolider des connaissances antérieures en lien avec la professionnalité enseignante.
Évaluation – <i>Note plancher 7/20</i>	
Session 1 (contrôle continu)	Le cadrage des évaluations du Master demande la réalisation d'« un écrit à rendre et/ ou d'une épreuve sur table », ainsi que le rendu d'une note de recherche. Dans l'IFR A94B, ces 2 évaluations prennent la forme de 2 écrits courts impliquant la mise en œuvre de protocoles méthodologiques différents en lien avec les apports de connaissances de l'IFR. Ces deux évaluations complètent la Note de Recherche qui, pour mémoire, se compose des 2 évaluations rendues au semestre 1 et des 2 évaluations rendues au semestre 2.
Session 2	Le cadrage des évaluations du Master demande la réalisation d'une « épreuve sur table » impliquant : - une analyse d'articles ou autres - et une version améliorée de la note de recherche ». Dans l'IFR A94B, ces 2 écrits prennent la forme d'une reprise des travaux antérieurs de la session 1 et d'une épreuve écrite.

N°A93A – ÉTHIQUE ET PRATIQUES PÉDAGOGIES

Implantation :	INSPÉ - Site de Livry-Gargan (93) 45 avenue Jean Zay – 93190 Livry-Gargan
Responsable(s) pédagogique(s) :	Bérengère Kolly
Contact(s) :	berengere.kolly@u-pec.fr
Objectifs et contenus :	Cette IFR vise à une initiation à la recherche par le biais d'une réflexion théorique et pratique autour de deux axes : - l'éthique enseignante et la conception de l'enfant et de l'enfance ; - sa mise en pratique, à travers la gestion de classe, la pédagogie, les pratiques enseignantes, et les questions que cette mise en pratique pose. Les contenus se centreront sur la découverte des concepts et des pratiques de l'éthique enseignante (bienveillance, climat de classe, liberté, autorité, hospitalité, réussite de tous, égalité ...), et en articulation avec leur déclinaison pratique dans les classes (découverte de dispositifs et de pratiques). Ces contenus seront complétés par un accompagnement méthodologique à la recherche et à la note de recherche, des moments de mutualisation des réflexions, et d'échanges de pratiques.
Prérequis :	Aucun
Informations complémentaires :	
Horaires de l'IFR :	Séances de 3h ou 4h
Calendrier de l'IFR :	La date et l'heure du premier cours vous seront transmis ultérieurement.

MASTER 1 - SEMESTRE 1

UE 4 (25h – 5 ECTS)	Objectif : découverte de l'éthique et des prérequis de l'analyse de textes de chercheurs.
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu (écrit 100%) – 2 travaux : 1/ Un écrit à rendre (analyse de textes de chercheurs sur une thématique donnée) 2/ Etat intermédiaire de la note de recherche.
Session 2	Une épreuve sur table, composée d'une analyse d'article (lié à la thématique du mémoire) + un travail de réflexion sur une notion soulevée dans la note de recherche finalisée de l'étudiant.

MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE 7 (25h – 7 ECTS)	Objectif : problématisation et initiation à la démarche de recherche.
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu (100%) – 2 travaux : 1/ Rendu écrit de la présentation orale de la recherche qui aura lieu en mars (présentation de la thématique du mémoire + présentation de dispositifs) 2/ Note de recherche.
Session 2	1/ analyse d'un article de recherche permettant une réflexion de l'étudiant sur son travail de l'année – épreuve sur table 2/ version améliorée de la note de recherche

A93B	ÉLÈVES ET APPRENTISSAGES
Implantation :	INSPÉ - Site de Livry-Gargan (93) 45 avenue Jean Zay – 93190 Livry-Gargan
Responsable(s) pédagogique(s) :	Alban Letanneux
Contact(s) :	alban.letanneux@u-pec.fr
Objectifs et contenus :	L'objectif de cette IFR est d'amener les étudiants, à : - s'initier aux principaux cadres d'analyse et modèles de la psychologie cognitive, de la psychologie du développement et, plus globalement des sciences cognitives pour l'éducation, dans le but de concevoir des situations pédagogiques adaptées aux capacités des élèves, favorisant l'utilisation de procédures et de stratégies d'apprentissage efficaces ; - s'initier à la méthodologie de la recherche utilisée par la psychologie et les sciences cognitives. - connaître les dernières avancées scientifiques en recherche pour l'éducation.
Prérequis :	Aucun
Informations complémentaires :	
Horaires de l'IFR :	Non définis

MASTER 1 - SEMESTRE 1

UE 4 (25h – 5 ECTS)	Connaître les bases du fonctionnement cognitif de l'élève en situation d'apprentissage Introduction à la méthodologie de la recherche en psychologie et sciences cognitives
Évaluation	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu (écrit 100%) – 2 travaux : - synthèse de 2 articles scientifiques en lien avec la problématique de la note de recherche (1/2 de la note finale) ; - état intermédiaire de la note de recherche (1/2 de la note finale).
Session 2	- Écrit évaluant l'appropriation de connaissances (questions de cours ou analyses d'articles) sur une thématique au choix parmi toutes celles présentées au cours du semestre (épreuve sur table). - Version intermédiaire de la note de recherche.

MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE 7 (25h – 7 ECTS)	Approfondir le fonctionnement de l'élève en situation d'apprentissage. Méthodologie de la rédaction de la note de recherche
Évaluation	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu (écrit 100%) – 2 travaux : - présentation orale de l'état final de la note de recherche (1/3 de la note finale) ; - note de recherche, rendant compte de lectures théoriques, problématisation de la question de départ, premières réflexions méthodologiques (2/3 de la note finale).
Session 2	- Écrit évaluant l'appropriation de connaissances (questions de cours ou analyses d'articles) sur une thématique au choix parmi toutes celles présentées au cours du semestre (épreuve sur table). - Version améliorée de la note de recherche.

N°A93C – LITTÉRATURE À L'ÉCOLE : LANGAGE, CULTURES ET APPRENTISSAGES

Implantation :	INSPÉ - Site de Livry-Gargan (93) 45 avenue Jean Zay – 93190 Livry-Gargan
Responsable(s) pédagogique(s) :	Cendie Waszak
Contact(s) :	
Objectifs et contenus :	Comprendre les objectifs et les enjeux (cognitifs, culturels et sociaux) de l'enseignement de la littérature à l'école, prendre conscience des processus engagés dans la lecture littéraire, développer une culture de la littérature de jeunesse.
Prérequis :	Aucun
Informations complémentaires :	
Horaires de l'IFR :	

MASTER 1 - SEMESTRE 1

UE 4 (25h – 5 ECTS)	Développer l'observation et l'analyse de données pour comprendre les objectifs et les enjeux de l'enseignement de la littérature. - Analyse des programmes et des listes recommandées - Observation des bibliothèques de classe et des manuels pour développer des connaissances en littérature de jeunesse et un regard réflexif sur le matériel pédagogique - Lecture d'articles
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Une épreuve sur table (sur 5 points) + état intermédiaire de la note de recherche
Session 2	Une épreuve sur table : - 1 analyse d'articles - et à partir d'un objet d'étude (précis et bien ciblé) présenté dans la note de recherche finalisée, enrichir la réflexion suite au travail mené sur l'ensemble de l'année. (écrit de 1 à 2 pages).

MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE 7 (25h – 7 ECTS)	Développer et affiner une réflexion théorique, la confronter avec des pratiques observées, testées ou envisagées. Acquérir des notions de méthodologie en recherche qui donnent sens aux lectures d'articles. - Construction de la notion de lecture littéraire, des notions de compréhension et d'interprétation - Observation de pratiques (de lecteurs et d'accompagnement de la lecture) Questionnement sur les pratiques différenciatrices
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Une épreuve sur table + note de recherche
Session 2	Une épreuve sur table : - analyse d'articles - et version améliorée de la note de recherche

N°A77A – DEVENIR UN PRATICIEN RÉFLEXIF

Implantation :	INSPÉ - Site de Sénart (77) 36/37, rue Georges Charpak, Bâtiment F1 – 77127 Lieusaint
Responsable(s) pédagogique(s) :	Valérie Barry
Contact(s) :	valerie.barry@u-pec.fr
Objectifs et contenus :	Ce séminaire s'adresse à de futurs professeurs des écoles qui souhaitent investir une démarche de chercheur dans leur pratique pédagogique et améliorer celle-ci en investissant une posture réflexive. Le point de départ de la recherche menée par le candidat est une question en lien avec sa pratique professionnelle actuelle. Cette question peut, par exemple, porter sur : - l'articulation de l'enseignement d'une discipline spécifique et des apprentissages de tous les élèves dans cette discipline (comment rendre le savoir accessible) ; - les besoins d'apprentissage de certains élèves (situation de difficulté scolaire, troubles spécifiques, situation de handicap) (quelles aides pédagogiques peut-on leur apporter) ; - le travail collaboratif au sein de l'école (équipe) et avec des personnes extérieures (relation aux familles, partenariat), (comment améliorer ces relations au bénéfice des élèves). La recherche se poursuit à la fois dans un étayage théorique et dans une investigation construite sur le lieu de travail de l'étudiant, avec ses propres élèves et/ou avec d'autres élèves de l'école et/ou avec ses collègues et/ou avec des personnes extérieures à l'école mais en lien avec celle-ci. Quel que soit le questionnement professionnel initialement investi par l'étudiant, la recherche mise en œuvre sur deux ans lui permet : - de construire des réponses pédagogiques à la fois pertinentes et constructives au regard de son contexte d'exercice actuel ; - d'envisager comment réinvestir les éléments d'interprétation et de compréhension qu'il-elle a élaborés dans d'autres contextes professionnels en lien avec l'éducation ; - de percevoir comment imprégner sa pratique pédagogique quotidienne d'une posture de chercheur.
Prérequis :	Aucun
Informations complémentaires :	http://espe.u-pec.fr/ressources-audiovisuelles/ash/
Horaires de l'IFR :	Semestre 1 – 25h, dont 2 TD de méthodologie à distance, via des enregistrements audio en ligne, illustrés par de courts extraits de mémoires déjà soutenus (cette modalité est mise en place pour que les étudiants puissent suivre ces deux TD au moment même où ils s'approprient à rédiger la partie du mémoire correspondante). Semestre 2 – 25h, dont 2 TD de méthodologie à distance.

MASTER 1 - SEMESTRES 1 ET 2

UE 4 (25h – 5 ECTS) Et UE 7 (25h – 7 ECTS)	- Fondements et structuration de la recherche en éducation : problématisation d'une question professionnelle, construction d'un questionnement et d'hypothèses de recherche, élaboration d'un projet de recherche en lien avec la pratique pédagogique (méthodologie), identification d'indicateurs d'analyse, démarches d'interprétation d'une situation professionnelle, bibliographie, structuration d'un écrit réflexif. - Appropriation d'une posture de praticien réflexif : articulation de la réflexion-sur-l'action et de la réflexion-en-action, d'une recherche-sur-l'action et d'une recherche-pour-l'action, d'une démarche de chercheur et de praticien de l'enseignement. - Mise en lien d'une posture de praticien réflexif et de la prise en compte de données parfois implicites et inscrites dans les situations professionnelles : la psychologie de l'enfant et son développement, les interactions groupales, la communication avec autrui, les répercussions possibles de différents troubles sur l'apprentissage et la relation, ... - Mise en lien d'une posture de praticien réflexif et des compétences du professeur des écoles : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel, connaître les élèves et les processus d'apprentissage, maîtriser la langue française à des fins de communication, coopérer au sein d'une équipe et avec les parents et partenaires, construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves, organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves, Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves...
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu (écrit 100%) – 2 travaux : Évaluation de la note de recherche au semestre 1 : Est attendu à la fin du semestre 1 (décembre 2019) un écrit de 12 pages minimum hors annexes comportant : - une introduction de 4 à 7 pages environ qui problématise une question professionnelle en lien avec les élèves à besoins spécifiques et qui propose au moins une hypothèse de recherche pour répondre à cette question (cette problématique initiale pouvant évoluer par la suite) ; - un début d'étayage théorique qui développe et argumente l'hypothèse ou les hypothèses posées ; une projection méthodologique (qui peut être succincte) : quelle méthodologie est envisagée pour valider l'hypothèse ou les hypothèses ? Évaluation des enseignements du semestre 1 : Évaluation de l'étude et de la prise en compte dans le travail de recherche d'articles proposés par la directrice de recherche et portant sur le sujet choisi par l'étudiant.e + Évaluation de l'investissement dans le travail sur le mémoire. Évaluation de la note de recherche au semestre 2 : Est attendu à la fin du semestre 2 (mai 2020) un écrit de 30 pages environ (annexes comprises) comportant : - une introduction de 4 à 7 pages environ qui problématise une question professionnelle en lien avec les élèves à besoins spécifiques et qui propose au moins une hypothèse de recherche pour répondre à cette question (cette problématique initiale pouvant évoluer par la suite) ; - un étayage théorique d'au moins 12 pages qui développe et argumente l'hypothèse ou les hypothèses posées ; - une méthodologie de recherche d'au moins 6 pages. - des annexes éventuelles qui soutiennent et éclairent le propos. Évaluation des enseignements du semestre 2 : Évaluation de l'étude et de la prise en compte dans le travail de recherche d'exemples de méthodologies de recherche proposés par la directrice de recherche + Évaluation de l'investissement dans le travail sur le mémoire.
Session 2	Session 2 du semestre 1 : Évaluation de la note de recherche : la note attribuée porte sur la nouvelle version de l'écrit de 12 pages hors annexes. Évaluation des enseignements : Session 2 du semestre 2 : Évaluation de la note de recherche : la note attribuée porte sur la nouvelle version de l'écrit de 30 pages (annexes comprises). Évaluation des enseignements :

N°A77B – FAVORISER LE LANGAGE ET LES LANGUES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (PERSPECTIVES COGNITIVES ET DIDACTIQUES)

Implantation :	INSPÉ - Site de Sénart (77) 36/37, rue Georges Charpak, Bâtiment F1 – 77127 Lieusaint
Responsable(s) pédagogique(s) :	Xavier Aparicio
Contact(s) :	xavier.aparicio@u-pec.fr
Objectifs et contenus :	Comprendre le fonctionnement de l'élève en situation d'apprentissage du langage et des langues (langue maternelle, langue(s) seconde(s), élèves allophones) par des approches psycholinguistiques, cognitives et didactiques. Connaitre les avancées scientifiques les plus récentes en ce qui concerne notamment l'apprentissage de la lecture, le contrôle cognitif, l'acquisition d'une langue seconde ...
Prérequis :	Aucun
Informations complémentaires :	
Horaires de l'IFR :	Non définis

MASTER 1 - SEMESTRE 1

UE 4 (25h – 5 ECTS)	- Lire et comprendre un article scientifique. - Initiation à la démarche expérimentale. - L'attention chez l'enfant. - Le développement langagier chez l'enfant. - La résolution de problèmes. - Les fonctions exécutives et leur rôle dans les apprentissages.
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu (écrit 100%) – 2 travaux : - synthèse de 2 articles scientifiques en lien avec la problématique de la note de recherche (1/2 de la note finale) ; - état intermédiaire de la note de recherche (1/2 de la note finale).
Session 2	Épreuve sur table : - Analyse d'un article en lien avec la note de recherche. - Travail écrit d'une à 2 pages : approfondissement d'un objet d'étude développé en note de recherche

MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE 7 (25h – 7 ECTS)	- Lecture et compréhension. - Langage bilingue et enfants allophones. - Bilinguisme et contrôle cognitif. - L'acquisition du nombre. - L'automatisation dans les apprentissages.
Évaluation – Note plancher 7/20	
Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu (écrit 100%) – 2 travaux : - 2 laboration d'un support de présentation orale (1/3 de la note finale) ; - Note de recherche, rendant compte de lectures théoriques, problématisation de la question de départ, premières réflexions méthodologiques (2/3 de la note finale).
Session 2	Épreuve sur table : - Analyse d'un article en lien avec la note de recherche. - Version améliorée de la note de recherche

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'Éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

Vu code de l'éducation ; décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 94-874 du 7-10-1994 modifié ; avis du Haut conseil de l'éducation du 11-3-2013 ; avis du CSE du 6-6-2013

Article 1 - La liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers/ères principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier est précisée à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - L'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier est abrogé. Toutefois ses dispositions demeurent applicables aux personnels enseignants et d'éducation stagiaires, lauréats des concours de recrutement ouverts antérieurement au 1er septembre 2013.

Article 3 - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er septembre 2013.

Article 4 - Le secrétaire général, le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 1er juillet 2013.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le secrétaire général,
Frédéric Guin

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Annexe

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus.

Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à

1. affirmer que **tous les personnels concourent à des objectifs communs** et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. reconnaître la **spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice ;
3. identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14,
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4),
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre

les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves
La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école

. Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.

. Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège

. Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique

. Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école

. Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.

. Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel

. Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école

- . Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.
- . Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée

- . Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.
- . Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel

- . Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques.
- . Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école

- . À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires.
- . Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).
- . Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.
- . Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.
- . Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel

- . Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.
- . Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.
- . Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
- Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

MASTER 1^{ère} année « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF1) - PREMIER DEGRÉ

Récapitulation des modalités de contrôle des connaissances - 2019 / 2020

	UE	EC	VOLUME HORAIRE	DISCIPLINES	ECTS	MCC Session 1	MCC Session 2
SEMESTRE 1	UE1 note plancher 7/20 Maitriser les savoirs disciplinaires et didactiques (programmes du primaire, outils numériques), polyvalence du professeur des écoles	EC1.1	30h	Maitriser les savoirs en français note plancher 7/20	6	Contrôle continu	Contrôle terminal écrit
		EC1.2	30h	Maitriser les savoirs en mathématiques note plancher 7/20	6	Contrôle continu	Contrôle terminal écrit
		EC1.3	20h	Polyvalence et enseignements disciplinaires liés au stage dont EPS (évalué en EC5.3)	0	Évalué au semestre 2	Évalué au semestre 2
				Tuilage stage : 30h annuel - obligatoire			
	UE2 note plancher 7/20		45h	Entrer dans la professionnalisation : contextes d'exercice du métier (tronc commun)	10	Contrôle continu	Reprise des travaux de session 1
	UE3 non compensable 10/20		20h	Maitriser une langue vivante étrangère	3	Contrôle continu	Epreuve écrite (1)
SEMESTRE 2	UE4 note plancher 7/20		25h	Initiation à la Formation et à et par la Recherche (dont 2h bibliothèque)	5	Contrôle continu	Reprise des travaux de session 1 et épreuve écrite
	UE5 note plancher 7/20 Maitriser les savoirs disciplinaires et didactiques (programmes du primaire, outils numériques), polyvalence du professeur des écoles	EC5.1	25h	Maitriser les savoirs en français note plancher 7/20	6	Contrôle continu	Contrôle terminal écrit
		EC5.2	25h	Maitriser les savoirs en mathématiques note plancher 7/20	6	Contrôle continu	Contrôle terminal écrit
		EC5.3	30h	Polyvalence et enseignements disciplinaires liés au stage dont EPS	5	Contrôle continu	Reprise des travaux de session 1
				Tuilage stage : 30h annuel obligatoire			
		EC5.4* (avec les groupes M1 classique)	12h	Renforcement dans une discipline ou un champ disciplinaire au choix de l'étudiant (sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts plastiques, éducation musicale, enseignement moral et civique, LVE)	3	Contrôle continu	Reprise des travaux de session 1
	UE6 note plancher 7/20		30h	Entrer dans la professionnalisation en contextes d'exercice du métier (tronc commun)	3	Contrôle continu	Reprise des travaux de session 1
	UE7 note plancher 7/20		25h	Initiation à la Formation et à et par la Recherche (note de recherche)	7	Contrôle continu	Reprise des travaux de session 1 et épreuve écrite

* Épreuves du CRPE

Plus d'informations sur
<http://inspe.u-pec.fr>

